

**Conseil Communautaire  
Du mercredi 15 juillet 2020  
A 18 h 00**

**Ordre du jour**

- 1) Le compte rendu du Conseil Communautaire du 27 février 2020.
- 2) Marchés inférieurs à 40 000 € H.T. passés par délégation du Conseil Communautaire en application de l'article L.2122-22 du CGCT et de la délibération n°14 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2019 donnant délégation de compétence du Conseil Communautaire au Président et au Bureau.
- 3) Décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations consenties par le Conseil de Communauté (voir annexe).
- 4) Projets de délibérations.

Délib N°	Objet
1	Election du Président
2	Composition du Bureau de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
3	Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
4	Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
5	Election de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
6	Désignation des délégués de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dans les Etablissements Publics, les Syndicats Mixtes, Associations et Organismes
7	Délégation de compétences du Conseil Communautaire au Président et au Bureau
8	Adoption du régime Indemnitare des Elus
9	Constitution des commissions communautaires
10	Syndicat Mixte du SPANC de l'Adour : Modification des statuts
11	Charte de l' élu local